

Règlement du concours de dessins d'anatomie

Art. 1 : Organismes

La BU Santé de Saint-Etienne organise un concours de dessins du 30 janvier au 10 mars 2023.

Art. 2 : Nature du concours

Le concours a pour thème l'anatomie du corps humain. Tous les dessins seront largement diffusés dans les locaux de la BU Santé, dans le bâtiment B de la Faculté de médecine et sur les réseaux sociaux.

Art. 3 : Candidats

Le concours est ouvert :

- à tous les étudiants de la Faculté de médecine Jacques Lisfranc de Saint-Etienne
- aux étudiants de licence de l'UJM avec option « accès santé » (LAS)
- aux étudiants de l'Institut de Formation en Masso Kinésithérapie de Saint-Michel
- aux étudiants du Centre International d'Ostéopathie (CIDO)
- aux étudiants des Instituts de Formation de Soins Infirmiers en convention avec l'UJM

Art. 4 : Modalités de participation

La participation à ce concours est gratuite. Un seul dessin par participant sera accepté. Les formats recommandés sont : A4 (21x29.7 cm) et A3 (29.7x42cm). Doivent figurer au dos du dessin les noms, prénoms et le niveau d'étude de l'étudiant ainsi que le titre de l'œuvre. Celle-ci doit être personnelle (le plagiat étant illégal). Les dessins doivent être déposés à l'accueil de la BU santé jusqu'au vendredi 10 mars 2023 inclus.

Art. 5 : Composition du jury

Le jury sera composé :

- de l'équipe de la BU Santé
- du technicien d'anatomie de l'UJM
- d'un membre de l'équipe du CIDO

Art. 6 : Lots

Les lots seront les suivants :

- Pour le Prix du public déterminé par les votes sur Facebook :
1 séance de massage d'une durée de 55 minutes, au Spa à Saint-Priest-en-Jarez (massage à choisir parmi les prestations proposées par l'institut) d'une valeur 75€, et kit « accessoires de détente »
- Pour le premier Prix du jury :
1 séance de massage d'une durée de 55 minutes, au Spa à Saint-Priest-en-Jarez (massage à choisir parmi les prestations proposées par l'institut) d'une valeur 75€, et kit « accessoires de détente »
- Pour le deuxième Prix du jury :
1 ouvrage en lien avec l'anatomie d'une valeur d'environ 30€, et 1 massage de 25 minutes au Spa d'une valeur de 40€

- Pour le troisième Prix du jury :
1 bande dessinée d'une valeur d'environ 20€, et 1 accès au Spa d'1 heure : Sauna, Hammam et Jacuzzi d'une valeur de 35 €

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la nature et la valeur des prix en cas de nécessité.

Art. 7 : Autorisations

Les participants acceptent de voir leurs dessins :

- diffusés sur les réseaux sociaux des BU de l'Université Jean Monnet (Facebook, Twitter et Instagram) :
- <https://www.facebook.com/bibliotheques.ujm/?ref=bookmarks>
- <https://www.instagram.com/bu.ujm/>
- <https://twitter.com/BUSaintEtienne>
- exposés dans l'enceinte de la BU Santé et dans l'enceinte du bâtiment B de la Faculté de médecine
- utilisés pour la réalisation de l'affiche de présentation du concours de l'année suivante

Les étudiants pourront récupérer leurs dessins s'ils le souhaitent à l'issue de l'exposition.

Art.8 : Calendrier du concours

30 janvier 2023	Ouverture du concours
10 mars 2023	Clôture de la remise des dessins
A partir d'avril 2023	Exposition des dessins à la BU Santé

Art. 9 : Acceptation du règlement

Le simple fait de participer implique l'acceptation de ce règlement.

Fait à St Etienne, le : 19.12.2022

Le Président de l'Université Jean Monnet, Florent PIGEON

